

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2025

Effectif légal : 19
Membres en exercice : 19
Membres présents : 13
Membres votants : 19

L'an deux mil vingt-cinq, le premier juillet à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni en séance publique, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTRAND, Maire.

Présents : Michel BERTRAND, Jocelyne MELIN, Patrick VIRY, Noël QUINANZONI, Laurent MONGAILLARD, Chantal BASTIEN, Danièle CUNY, Régis POIROT, Stéphane RICHARD, Jean-Baptiste POIZAT, Catherine GRANDEMANGE, Gaëlle BOULANGER, Xavier PERRIN,

Absents excusés : MM. Annie DELHUMEAU donne pouvoir à Noël QUINANZONI, Sébastien GERMAIN donne pouvoir à Gaëlle BOULANGER, Élisabeth THIEBAUT donne pouvoir à Stéphane RICHARD, Nadège PRZYBYLAK-PAGÉE donne pouvoir à Jean-Baptiste POIZAT, Nicole LEFOURNIS donne pouvoir à Catherine GRANDEMANGE, Arnaud VIRY donne pouvoir à Régis POIROT,

Secrétaire de séance : Catherine GRANDEMANGE,

Le compte rendu du conseil Municipal du 1^{er} avril 2025 a été accepté

1/ VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL – DEL. 16/2025

M. Emmanuel PITTET propriétaire d'une habitation située 78 chemin des Champs Bernard est porteur d'un projet de création d'une fromagerie.

Par courrier en date du 18 avril 2024, il nous a sollicités pour l'acquisition d'un terrain communal proche de son habitation.

Une proposition de vente a été faite à M. PITTET au prix de 15 euros le m² avec à sa charge les frais de géomètre et d'acte notarié.

Il a donné son accord pour cette proposition, en date du 17 mai 2024.

M. Pittet a demandé au cabinet Demange d'établir un document de bornage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants,**

ACCEPTE, la vente de 153 m² parcelle n° 3529 section C située aux Champs Bernard à 15 euros le m² à M. Emmanuel PITTET.

La régularisation de l'emprise communale sur son terrain section C parcelle n° 3527 pour 1 m² et

n° 3525 pour 2 m² soit pour l'opération 153 m² - 3 m² un montant de 2250€.

DIT QUE les frais de géomètre et d'acte notarié relatifs à cette acquisition seront supportés par l'acquéreur.

2/ DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL – DEL. 17/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,
DECIDE le transfert du budget communal des crédits suivants,

Section fonctionnement :

Dépenses – compte 657354 : + 15 300€

Dépenses – compte 61551 : - 15 300 €

3/ DECISION MODIFICATIVE BUDGET CAMPING – DEL. 18/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,
DECIDE le transfert du budget camping des crédits suivants,

Section fonctionnement :

Dépenses – compte 673 : + 100 €

Dépenses – compte 6068 : - 100 €

Dépenses – compte 637 : - 70 697 €

Dépenses – compte 6951 : + 70 697 €

4/ DECISION MODIFICATIVE BUDGET POLI – DEL. 19/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,
DECIDE le transfert du budget poli des crédits suivants,

Section fonctionnement :

Dépenses – compte 023 : + 15 300 €

Recettes – compte 74 : + 15 300 €

Section d'investissement :

Dépenses – compte 2315: + 15 300 €

Dépenses – compte 021 : + 15 300 €

5/ DEMANDES D'ADHÉSIONS AU SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES – DEL. 20/2025

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du *Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges*, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur :

Les demandes d'adhésion présentée par :

- Le PETR de la Plaine des Vosges (siège : Vittel)
- La commune de Raon-lès-Leau (54)

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,

Le Conseil Municipal, se prononce **POUR** l'adhésion du PETR de la Plaine des Vosges et de la commune de Raon-lès-Leau au SMIC des Vosges.

6/ FIXATION DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE - ANNEE 2025/2026 – DEL. 12/2025

La commission scolaire et périscolaire s'est réunie le 12 juin en présence de M. Philippe BAROTTE, directeur de l'ALPS pour faire le bilan de l'année 2024/2025 et analyser les tarifs.

La commission propose d'augmenter le tarif horaire périscolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,

DECIDE de fixer les tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs périscolaire pour l'année 2025/2026, comme suit avec effet au 1er septembre 2025, valable toute l'année scolaire.

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE PAR ENFANT	2025/2026
Repas :	4.30€
Repas exceptionnel :	9.00€
Repas extérieur à la commune :	5.90€

Au prix du repas, s'ajoute 90 minutes (60 minutes pour la crèche) d'accueil périscolaire calculé selon le quotient familial des parents et le lieu de résidence : Xonrupt ou extérieur pour le repas.

TARIF HORAIRE ALPS PAR HEURE	2025/2026
Quotient familial Inférieur à 550	1.90€
Quotient familial de 550 à 1200	2.20€
Quotient familial supérieur à 1200	2.40€

7/ TARIFS CAMPING POUR L'ANNÉE 2026 – DEL. 22/2025

La commission tourisme camping qui a eu lieu le 24 juin 2025, propose de fixer les tarifs du camping du Domaine de Longemer pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité des votants par 16 voix pour, 3 abstentions**

DECIDE de fixer les tarifs du camping du Domaine de Longemer pour l'année 2026

TARIFS 2026

Villa 2/6 (Classique, PMR ou à étage)

	Basse Saison			Moyenne saison			Haute saison		
	2 nuits minimum			2 nuits minimum			7 nuits minimum / arrivée samedi ou dimanche		
	Du 10/03 au 02/04 Du 21/09 au 15/10 Du 02/11 au 18/12			Du 02/01 au 06/02 Du 03/04 au 03/07 Du 31/08 au 20/09 Du 16/10 au 01/11			Du 07/02 au 09/03 Du 04/07 au 30/08 Du 19/12 au 01/01/2027		
	HT	TVA 10%	TTC	HT	TVA 10%	TTC	HT	TVA 10%	TTC
A la nuit :	99,09€	9,91€	109 €	120,00€	12,00€	132 €	170,00€	18,00€	187 €
Au week-end : 2 nuits	230,00€	23,00€	253 €	270,00€	27,00€	297 €	380,00€	38,00€	418 €
Durant la semaine : 5 nuits	480,90€	48,10€	529 €	581,81€	58,19€	640 €	850,90€	85,10€	936 €
A la semaine : 7 nuits	688,18€	68,82€	757€	841,81€	84,19€	926 €	1189,09€	118,91€	1 308 €
Nouvel an : 2 nuits (31/12/26-02/01/27)							690,90€	69,10€	760 €

Animal/nuit (du 5/01/2026 au 4/01/2027)	10,00 €	1,00 €	11,00 €
---	---------	--------	----------------

TARIFS 2026

Villa 6/8 (Classique, PMR ou à étage)

	Basse Saison			Moyenne saison			Haute saison		
	2 nuits minimum			2 nuits minimum			7 nuits minimum / arrivée samedi ou dimanche		
	Du 10/03 au 02/04 Du 21/09 au 15/10 Du 02/11 au 18/12			Du 02/01 au 06/02 Du 03/04 au 03/07 Du 31/08 au 20/09 Du 16/10 au 01/11			Du 07/02 au 09/03 Du 04/07 au 30/08 Du 19/12 au 01/01/2027		
	HT	TVA 10%	TTC	HT	TVA 10%	TTC	HT	TVA 10%	TTC
A la nuit :	130,00€	13,00€	143 €	168,18€	16,82€	185 €	199,09€	19,91€	219 €
Au weekend : 2 nuits	280,90€	28,10€	309 €	370,00€	37,00€	407 €	470,90€	47,00€	518 €
Durant la semaine : 5 nuits	630,90€	63,10€	694 €	781,81€	78,19€	860 €	951,81€	95,18€	1047 €
A la semaine : 7 nuits	908,18€	90,82€	999 €	1122,72€	112,28€	1235 €	1329,09€	132,91€	1462 €
Nouvel an : 2 nuits (31/12/25-02/01/26)							791,81€	79,19€	871€

Animal/nuit (du 6/01/2026 au 4/01/2027)	10,00 €	1,00 €	11,00 €
---	---------	--------	----------------

Insolites

	Nuits	Basse Saison			Moyenne saison			Haute saison		
		Du 10/03 au 02/04 Du 21/09 au 15/10 Du 02/11 au 18/12			Du 02/01 au 06/02 Du 03/04 au 03/07 Du 31/08 au 20/09 Du 16/10 au 01/11			Du 07/02 au 09/03 Du 04/07 au 30/08 Du 19/12 au 01/01/2027		
		HT	TVA 10%	TTC	HT	TVA 10%	TTC	HT	TVA 10%	TTC
Bivouac 2 P	1 nuit	37,27€	3,73€	41 €	48,18€	4,82€	53 €	54,54€	5,46€	60 €
Bivouac 3 P	1 nuit	41,81€	4,19€	46 €	52,72€	5,28€	58 €	59,09€	5,91€	65 €
Chalot 4 P	1 nuit	68,18€	6,82€	75 €	78,18€	7,45	86 €	89,09€	8,91€	98 €
Chalot 5 P	1 nuit	72,72€	7,28€	80 €	82,72€	8,28€	91 €	95,45€	9,55€	105 €
Lodge 4 P	1 nuit	80,00€	8,00€	88 €	90,09€	9,10€	100 €	99,09€	9,91€	109 €
	Au week-end : 2 nuits	190,90€	19,10€	210 €	210,90€	21,10€	232 €	230,00€	23,00€	253 €

	Durant la semaine : 5 nuits	400,90€	40,10€	441 €	450,00€	45,00€	495 €	496,36€	49,64€	546 €
	A la semaine : 7 nuits	560,90€	56,10€	617 €	634,54€	63,46€	698 €	694,54€	69,46€	764 €

Animal/nuit (du 6/01/2026 au 4/01/2027)	10,00 €	1,00 €	11,00 €
---	---------	--------	----------------

Emplacements

	Basse Saison			Moyenne saison			Haute saison			Saison Hiver		
	HT	TVA 10%	TTC	HT	TVA 10%	TTC	HT	TVA 10%	TTC	HT	TVA 10%	TTC
	Du 10/03 au 02/04 Du 21/09 au 15/10 Du 02/11 au 18/12			Du 03/04 au 03/07 Du 31/08 au 20/09 Du 16/10 au 01/11			Du 04/07 au 30/08			Du 02/01 au 06/02 Du 19/12 au 01/01/27		
Emplacement Confort * (2 pers)	20,00	2,00	24 €	24,55	2,45	29 €	32,73	3,27	38 €	31,82	3,18	37 €
Parking Camping-car (2 pers)	18,18	1,82	21 €	20,00	2,00	23 €	27,27	2,73	32 €	27,27	2,73	32 €
Emplacement Sans élec ** (2 pers)	14,55	1,45	17 €	18,18	1,82	21 €	23,64	2,36	28 €	21,82	2,18	25 €
Adulte supp	6,82	0,68	8 €	6,82	0,68	8 €	7,73	0,77	9 €	6,82	0,68	8 €
Enfant (7 à 17 ans)	5,00	0,50	6 €	5,00	0,50	6 €	6,82	0,68	8 €	5,00	0,50	6 €
Enfant (de 3 à 6 ans)	3,18	0,32	4 €	3,18	0,32	4 €	3,18	0,32	4 €	3,18	0,32	4 €
Enfant / Visiteur (- de 3 ans)	Gratuit											
Visiteur (7 ans et plus)	5,00	0,50	6 €	5,00	0,50	6 €	5,00	0,50	6 €	5,00	0,50	6 €
Visiteur (3 à 6 ans)	3,18	0,32	4 €	3,18	0,32	4 €	3,18	0,32	4 €	3,18	0,32	4 €
Animal	2,27	0,23	3 €	2,27	0,23	3 €	2,27	0,23	3 €	2,27	0,23	3 €
Véhicule supp	3,18	0,32	3.50 €	3,18	0,32	3,50 €	3,18	0,32	3,50 €	3,18	0,32	3,50 €

* Avec accès piscine + 100 m² + électricité 16A

** Du 1/11 au 31/03: exclusivement camping-cars, vans et caravanes, installés sur grand parking stabilisé, sans électricité, accès piscine inclus

** Du 1/04 au 31/10: pour tentes, camping-cars, vans et caravanes, installés sur herbe au fond du terrain, sans électricité, accès piscine inclus

FORFAIT ANNUEL RESIDENTS

	Du 01/01/26 au 31/12/26		
	H.T.	TVA 10 %	T.T.C.
Location annuelle emplacement*	2268,00€	226,80€	2494.80 €

* électricité non comprise, raccordement en eau inclus (sauf mise hors gel de novembre à mars)

TARIF RESIDENTS : PERSONNES SUPPLEMENTAIRES

	Du 01/01/2026 au 30/06/2026			Du 01/07/2026 au 31/08/2026			Du 01/09/2026 au 31/12/2026		
	H.T.	TVA 10 %	T.T.C.	H.T.	TVA 10 %	T.T.C.	H.T.	TVA 10 %	T.T.C.
Résidents : Personnes suppl.	5,45€	0,54€	6 €	7,27€	0,72€	8 €	5,45€	0,54€	6 €
Enfants de 7 ans à moins de 18 ans	gratuit			2,73€	0,27€	3,00 €	gratuit		
Enfants de moins de 7 ans	gratuit			gratuit			gratuit		

Chaque résident de passage uniquement l'été peut bénéficier d'une remise sur maximum 6 mois de l'année. À valider avec la direction au moment de signer ou de renouveler le contrat.

Remise hivernage	20%
------------------	------------

TARIF GARAGE MORT

	Du 01/01/2026 au 31/12/2026		
	H.T.	TVA 10 %	T.T.C.
Tarif par nuit	7,63€	0,86	8,50 €

TARIF GROUPES

Pour les groupes de plus de 100 personnes (sur une base de 6 personnes par emplacement)

	Du 01/01/2026 au 31/12/2026		
	H.T	TVA 10%	TTC
Tarif par personne et par nuit	10 €	1€	11,00 €

TARIFS 2026

Inventaire locatifs

	H.T.	TVA 20%	TTC
Assiettes plates	3,33	0,67	4,00 €
Assiettes creuses	3,33	0,67	4,00 €
Assiettes à dessert	3,33	0,67	4,00 €
Bols	3,33	0,67	4,00 €
Verres	1,67	0,33	2,00 €
Tasses	1,67	0,33	2,00 €
Sous-tasses	1,67	0,33	2,00 €
Pichet	4,17	0,83	5,00 €
Saladier	6,67	1,33	8,00 €
Cuillères à soupe	2,50	0,50	3,00 €
Cuillères à café	1,67	0,33	2,00 €
Fourchettes	1,67	0,33	2,00 €
Couteaux	1,67	0,33	2,00 €
Grand couteau	8,33	1,67	10,00 €
Ciseaux	6,67	1,33	8,00 €
Casseroles	20,83	4,17	25,00 €
Poêle	20,83	4,17	25,00 €
Fait-tout	25,00	5,00	30,00 €
Sets de table	3,33	0,67	4,00 €
Tire-bouchon	4,17	0,83	5,00 €
Ecumoire	4,17	0,83	5,00 €
Ouvre-boîte	3,33	0,67	4,00 €
Epluche légumes	1,67	0,33	2,00 €
Louche	4,17	0,83	5,00 €
Spatule	2,50	0,50	3,00 €
Passoire	5,00	1,00	6,00 €
Essoreuse à salade	7,50	1,50	9,00 €
Couverts à salade	4,17	0,83	5,00 €
Range couverts	12,50	2,50	15,00 €
Planche à découper	8,33	1,67	10,00 €
Dessous de plat	3,33	0,67	4,00 €
Corbeille	4,17	0,83	5,00 €

Inventaire locatifs

INVENTAIRE	H.T.	TVA 20%	TTC
Poubelle	16,67	3,33	20,00 €
Cuvette en plastique	4,17	0,83	5,00 €
Pelle	6,67	1,33	8,00 €
Balayette	5,00	1,00	6,00 €
Jerricans 10L	12,50	2,50	15,00 €
Balai	12,50	2,50	15,00 €
Brosse	6,67	1,33	8,00 €
Seau	6,67	1,33	8,00 €
Serpillère	4,17	0,83	5,00 €
Penderie	41,67	8,33	50,00 €
Réfrigérateur	291,67	58,33	350,00 €
Desserte	83,33	16,67	100,00 €
Cafetière	41,67	8,33	50,00 €
Micro-ondes	208,33	41,67	250,00 €
Cloche micro-ondes	8,33	1,67	10,00 €
2 Plaques élec ou gaz	250,00	50,00	300,00 €
Table de jardin	416,67	83,33	500,00 €
Chaises de jardin	66,67	13,33	80,00 €
Séchoir à linge	41,67	8,33	50,00 €
Oreillers	33,33	6,67	40,00 €
Petites couvertures	41,67	8,33	50,00 €
Sommier petit lit	158,33	31,67	190,00 €
Matelas petit lit	333,33	66,67	400,00 €
Lit superposé	666,67	133,33	800,00 €
Grande couverture	75,00	15,00	90,00 €
Sommier grand lit	250,00	50,00	300,00 €
Matelas grand lit	666,67	133,33	800,00 €
Table chevet	66,67	13,33	80,00 €
Lampe chevet	66,67	13,33	80,00 €
Transat	125,00	25,00	150,00 €
Tapis	25,00	5,00	30,00 €

CAUTIONS

Du 01/01/2026 au 31/12/2026

Emplacement résident	300 €	Câble TNT	50 €
Bivouacs	100 €	Prêt de Jeux	20 €
Chalots et Lodges	200 €	Kit Bébé	50 €
Villas	300 €	Clé local vélos	50 €
Barbecue	50 €	Boîte à outils vélos	50 €
Pack Canoës	150 €	Appareil raclette, pierrade	50 €
Radiateur	50 €	Console de jeux	300 €
Adaptateur	20 €	Pelle à neige	30 €
Enrouleur	50 €	Raquettes neige	150 €

SERVICES

Du 01/01/2026 au 31/12/2026

	HT	TVA 20%	TTC
Forfait ménage bivouac	25€	5€	30 €
Forfait ménage chalots	41.66€	8.34€	50 €
Forfait ménage villas	58.33€	11.66€	70 €
Service camping-car (clients extérieurs)	5,00€	1,00€	6 €
Accès douches (clients extérieurs)	3,33€	0,67€	4 €
Location parure draps 2 pers	11,67€	2,33€	14 €
Location parure draps 1 pers	8,33€	1,67€	10 €
Location serviettes 1 pers (1 serviette + 1 drap de bain)	5,00€	1,00€	6 €

Du 01/01/2026 au 31/12/2026

	HT	TVA 10%	TTC
Navette Gérardmer, aller-retour, prix par personne	4,55€	0,45€	5 €
Navette Pistes de ski Gérardmer, aller-retour, prix par personne	5,45€	0,55€	6 €
Option départ tardif Villa*	50,00€	5,00€	55 €
Option départ tardif Insolites*	26,36€	2,64€	29 €
Option départ tardif Emplacements **	5,45€	0,55€	6 €
Renouvellement drap simple	6,36€	0,64€	7 €
Renouvellement drap double	8,18€	0,82€	9 €
Taxe de séjour/adulte/nuit		0,65 €	

* Départ possible à 17h maximum, au lieu de 10h, uniquement en basse et moyenne saison

** Départ possible à 17h maximum, au lieu de 12h, uniquement en basse et moyenne saison

Du 01/01/2026 au 31/12/2026			
Ventes annexes : Espace bien-être	HT	TVA 20%	TTC
Bouteilles de champagne	28,33	5,67	34,00€
1/2 bouteille de champagne	17,50	3,50	21,00€
Crémant	15,83	3,17	19,00€
Vin blanc	13,33	2,67	16,00€
Vin rouge	13,33	2,67	16,00€
Ambiance (musique, déco) + Champagne	32,50	6,50	39,00€
Boissons alcoolisées			
	HT	TVA 20%	TTC
Bière Kro	2.50€	0,50€	3.00 €
Bière Kriek	3.33€	0,67€	4.00 €
Bière Desperados	3.33€	0,67€	4.00 €
Crémant (verre)	3.33€	0,67€	4.00 €
Kir (verre)	2.91€	0,59€	3.50 €
Boissons non alcoolisées et encas			
	HT	TVA 10%	TTC
Perrier	3,00	0,30	3,30 €
Coca, Orangina	2,45	0,25	2,70 €
Jus de fruits	2,00	0,20	2,20 €
Eau plate	1,45	0,15	1,60 €
Eau pétillante	2,00	0,20	2,20 €
Café	1,45	0,15	1,60 €
Thé	2,00	0,20	2,20 €
Twix, Kit Kat	1,45	0,15	1,60 €
Quiche, Cake	2,45	0,25	2,70 €
Boisson chaude au distributeur	0,91	0,09	1,00 €
Apéritif dinatoire	21,82 €	2,18	24,00 €
Brunch	17,27 €	1,73	19,00 €
Boulangerie			
	HT	TVA 5,5 %	TTC
Baguette	1,52	0,08	1,60 €
Croissant	1,33	0,07	1,40 €
Pain au chocolat	1,52	0,08	1,60 €
Bonbons			
	HT	TVA 20 %	TTC
Boite Bonbons CDHV 70grs	2.91€	0.58€	3,50€

TARIFS 2026

BIEN ETRE	Du 01/01/2026 au 31/12/2026								
	Tarif public			Tarif Xonrupéens			Tarif partenariats		
	HT	TVA 20 %	TTC	HT	TVA 20 %	TTC	HT	TVA 20 %	TTC
1 Entrée (créneau 1h15)	13.33€	2.67€	16 €	11.66€	2,34€	14 €	12.50€	2,50€	15 €
1 Entrée (créneau 2h30)	18.33€	3,66€	22 €	16.66€	3,33€	20 €	17.50€	3,50€	21 €
1 Entrée Privée (1h15)	18.33€	3,66€	22 €	16.66€	3,33€	20 €	17.50€	3,50€	21 €
1 Entrée privée (2h30)	27.50€	5,50€	33 €	25.00€	5.00€	30 €	25,83€	5,16€	31 €
1 Entrée Nocturne (2h)	27.50€	5,50€	33 €	25.00€	5.00€	30 €	25,83€	5,16€	31 €
10 entrées (créneau 1h15)	109.15€	21,83€	131 €	100.83€	20.17€	121€	105,00€	21,00€	126 €
10 entrées privées (1h15)	165.83€	33.16€	199 €	153.33€	30.66€	184 €	157.50€	31.50€	189 €

MASSAGES	Du 01/01/2026 au 31/12/2026								
	Tarif public			Tarif Xonrupéens			Tarif partenariats		
	HT	TVA 20 %	TTC	HT	TVA 20 %	TTC	HT	TVA 20 %	TTC
Massage 60 min	59.16€	11,84€	71 €	55.00€	11€	66 €	57,50€	11,50€	69 €
Massage 60 min en duo	118.33€	23.67€	142 €	110€	22,00€	132 €	112.50€	22,50€	135 €
Rituel détente 30 min	31.66€	6,34€	38 €	28.33€	5,67€	34 €	30.00€	6.00€	36 €
Massage Pierre chaude 60 min	68.33€	13,67€	82 €	64.16€	12,34€	77 €	67.50€	13.50€	81 €
Massage pierre chaude 30 min	36.66€	7,34€	44 €	31.66€	6,34€	38 €	33.33€	6,67€	40 €
Massage assis 20 min	17.50€	3,50€	21€	15,83€	3,17€	19 €	16.66€	33.34€	20 €
Soin visage 45 min	47.50€	9,50€	57 €	43.33€	8,67€	52 €	45.00€	9.00€	54 €
Soin corps 90 min	78.33€	15.67€	94 €	74.16€	14,84€	89 €	75.83€	15.17€	91 €

TARIFS 2026

Produits en vente au spa	Du 01/01/2026 au 31/12/2026		
	HT	TVA 20%	TTC
Forêt l'effet Vosges			
Baume à lèvres	3,3	0,67	4,00 €
Crème hydratante 50ml	15,00	3,00	18,00 €
Crème rajeunissante 50 ml	33,33	6,67	40,00 €
Eau micellaire 100 ml	10,00	2,00	12,00 €
Gommage 50 ml	13,33	2,67	16,00 €
Gel douche myrtille 100 ml	4,17	0,83	5,00 €
Gel douche sapin 100 ml	4,17	0,83	5,00 €
Huile authentique 50 ml	10,83	2,17	13,00 €

Autres produits	HT	TVA 20%	TTC
Crème à l'arnica	20.83€	4.17€	25.00 €
Claquettes jetables	1.67€	0.33€	2.00€
Jeu de piste à énigmes (Escape-Game en pleine nature) « La malédiction du lac émeraude »	15.00€	3.00€	18.00€

TARIFS 2026

REMISES / OFFRES / PARTENARIATS		
Valable du 1/01/2026 au 31/12/2026		
REMISES SELON OCCUPATION	5 à 20 %	Sur proposition de la direction, il sera prévu d'appliquer des réductions de 5 à 20 % afin d'optimiser le taux d'occupation, à certaines périodes de l'année.
OFFRE "EARLY BOOKING"	10%	Sur tout séjour en 2026 de 7 nuits minimum à partir du 1/04/2026 et réservé entre le 01/06/2025 et le 31/01/2026
OFFRE "LONG SEJOUR"	10%	Sur tout séjour 2026 de minimum 21 nuits

PARTENARIAT ACSI (Sur présentation de la carte ACSI)	Prix par nuit			- sur tout type d'emplacement
	HT	TVA 10%	TTC	- 1 chien inclus
	19,09 €	1,91 €	21,00 €	- maxi 3 enfants de moins de 5 ans inclus - pour 7 nuits achetées, 1 nuit offerte : 7=6, 14=12, 21=18 (cette réduction est cumulable avec le forfait ACSI de 17€) - pas de réduction ACSI du 04/07/26 au 22/08/26 - valable pour 1 à 2 pers. Les suppléments habituels s'appliquent.
PARTENARIAT FFCC (Sur présentation de la carte FFCC)	Prix par nuit			En emplacement, pour les caravanes et camping-cars, pour tout séjour du 01/01/26 au 30/06/26 et du 1/09/26 au 31/12/26 + 1 chien inclus
	HT	TVA 10%	TTC	
	20,90 €	2,10 €	23,00 €	
PARTENARIAT GCU (Sur présentation de la carte GCU)	5%			Valable sur tout séjour en locatif du 1/07/26 au 31/08/26
	10%			Valable sur tout séjour en emplacement toute l'année ou tout séjour en locatif (hors 01/07/26 au 31/08/26)
Assurance annulation	4% du prix du séjour			Calculé sur le prix du séjour et options de type personnes. 2,9 % (TVA 0%) reversé à Campez Couvert et 1,1% (TVA 20%) ajouté au prix du séjour et facturé au client

TARIFS 2026

WIFI																
Du 1/01/2026 au 31/12/2026																
Nombre d'appareils utilisables en simultanément																
	1 appareil			2 appareils			3 appareils			4 appareils			5 appareils			
	HT	TVA 20 %	TTC	HT	TVA 20 %	TTC	HT	TVA 20 %	TTC	HT	TVA 20 %	TTC	HT	TVA 20 %	TTC	
30 mn	3,33	0,67	4,00													
60 mn	4,17	0,83	5,00													
120 mn	6,67	1,33	8,00													
180 mn	9,17	1,83	11,00													
1 jour	5,00	1,00	6,00	8,33	1,67	10,00	10,83	2,17	13,00	14,17	2,83	17,00	16,67	3,33	20,00	
2 jours	9,17	1,83	11,00	12,50	2,50	15,00	16,67	3,33	20,00	20,00	4,00	24,00	25,00	5,00	30,00	
3 jours	11,67	2,33	14,00	15,83	3,17	19,00	20,00	4,00	24,00	24,17	4,83	29,00	29,17	5,83	35,00	
4 jours	14,17	2,83	17,00	18,33	3,67	22,00	23,33	4,67	28,00	27,50	5,50	33,00	33,33	6,67	40,00	
5 jours	15,83	3,17	19,00	20,83	4,17	25,00	26,67	5,33	32,00	32,50	6,50	39,00	38,33	7,67	46,00	
7 jours	17,50	3,50	21,00	24,17	4,83	29,00	30,00	6,00	36,00	36,67	7,33	44,00	45,00	9,00	54,00	
10 jours	21,67	4,33	26,00	29,17	5,83	35,00	37,50	7,50	45,00	45,00	9,00	54,00	54,17	10,83	65,00	
12 jours	24,17	4,83	29,00	30,83	6,17	37,00	40,00	8,00	48,00	49,17	9,83	59,00	60,00	12,00	72,00	

14 jours	25,83	5,17	31,00	35,00	7,00	42,00	44,17	8,83	53,00	53,33	10,67	64,00	63,33	12,67	76,00
21 jours	30,83	6,17	37,00	41,67	8,33	50,00	52,50	10,50	63,00	62,50	12,50	75,00	75,00	15,00	90,00
1 mois	35,83	7,17	43,00	47,50	9,50	57,00	60,00	12,00	72,00	71,67	14,33	86,00	85,83	17,17	103,00
2 mois	49,17	9,83	59,00	65,83	13,17	79,00	82,50	16,50	99,00	99,17	19,83	119,00	119,17	23,83	143,00
3 mois	63,33	12,67	76,00	84,17	16,83	101,00	105,83	21,17	127,00	126,67	25,33	152,00	152,50	30,50	183,00
4 mois	76,67	15,33	92,00	102,50	20,50	123,00	128,33	25,67	154,00	154,17	30,83	185,00	185,00	37,00	222,00
5 mois	90,83	18,17	109,00	120,83	24,17	145,00	151,67	30,33	182,00	181,67	36,33	218,00	218,33	43,67	262,00
6 mois	104,17	20,83	125,00	139,17	27,83	167,00	174,17	34,83	209,00	209,17	41,83	251,00	250,83	50,17	301,00
7 mois	118,33	23,67	142,00	157,50	31,50	189,00	197,50	39,50	237,00	236,67	47,33	284,00	284,17	56,83	341,00
8 mois	127,50	25,50	153,00	171,67	34,33	206,00	215,83	43,17	259,00	259,17	51,83	311,00	311,67	62,33	374,00
9 mois	136,67	27,33	164,00	185,00	37,00	222,00	234,17	46,83	281,00	282,50	56,50	339,00	338,33	67,67	406,00
10 mois	145,83	29,17	175,00	199,17	39,83	239,00	252,50	50,50	303,00	305,00	61,00	366,00	365,83	73,17	439,00
11 mois	155,00	31,00	186,00	212,50	42,50	255,00	270,83	54,17	325,00	328,33	65,67	394,00	393,33	78,67	472,00
12 mois	164,17	32,83	197,00	226,67	45,33	272,00	289,17	57,83	347,00	350,83	70,17	421,00	420,83	84,17	505,00

8/ SUPPRESSION DES REGIES : CENTENAIRE – PHOTOCOPIES - DROIT DE PLACE- COURT DE TENNIS – DEL. 23/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,

DECIDE de supprimer les régies centenaire, photocopies, droit de place et court de tennis en raison de leur faible activité à compter du 1er septembre 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à supprimer l'ensemble de ces régies.

9/ CREATION D'UNE REGIE RECETTES DIVERSES – DEL. 24/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,

DECIDE la création d'une régie recettes diverses permettant l'encaissement du centenaire, photocopies, droit de place et court de tennis.

Les encaissements pourront se faire en espèces et par chèques.

Décide d'instaurer cette régie de recettes diverses à compter du 1er septembre 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre un arrêté de régie et nommer un régisseur et son suppléant.

10/ ATTRIBUTION DE LOGEMENT AU BATIMENT LES HIRONDELLES – DEL. 25/2025

Suite à la rénovation du bâtiment les Hirondelles au **20 allée des Écoliers**, la Commission du Logement propose d'octroyer l'appartement N°5, un studio, à M. Thomas MANTOVANI à partir du 1^{er} mai 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail qui prendra effet au 1er mai 2025 pour un loyer mensuel de 380 €.

11/ ATTRIBUTION DE LOGEMENT AU BATIMENT LES HIRONDELLES – DEL. 26/2025

Suite à la rénovation du bâtiment les Hirondelles au **20 allée des Écoliers**, la Commission du Logement propose d'octroyer l'appartement N°6, un studio, à Mme Alicia DELON et M. Tommy SAUGUES à partir du 15 mai 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail qui prendra effet au 15 mai 2025 pour un loyer mensuel de 380 €.

12/ ATTRIBUTION DU LOGEMENT : ALLEE DES ECOLIERS– DEL. 27/2025

Suite à la vacance du logement n° **47 allée des Écoliers**, la Commission du Logement propose d'octroyer ce logement à Mme Solenn Rault à partir du 15 mai 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail qui prendra effet au 15 mai 2025 pour un loyer mensuel de 520€.

13/ ATTRIBUTION DE LOGEMENT AU BATIMENT LES HIRONDELLES – DEL. 28/2025

Suite à la vacance du logement n° **20 allée des Écoliers**, la Commission du Logement propose d'octroyer l'appartement N°4, à Mme Candice ANCEL et M. Brandon FONTAN à partir du 15 juin 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail qui prendra effet au 15 juin 2025 pour un loyer mensuel de 665 €.

14/ ATTRIBUTION DU LOGEMENT : ALLEE DES ECOLIERS– DEL. 29/2025

Suite à la vacance du logement n° 35 allée des Écoliers, la Commission du Logement propose d'octroyer ce logement à Mme Cécile BERTRAND à partir du 15 juin 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail qui prendra effet au 15 juin 2025 pour un loyer mensuel de 647 €.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Tirage au sort du jury d'assises

- Remerciements aux cuisiniers et à l'ensemble du conseil pour l'organisation du repas des Anciens.

La séance est levée à 21h01

Le Maire,
Michel BERTRAND

Secrétaire de séance,
Catherine GRANDEMANGE